

Rencontre interdépartementale, réservez vos dates !

5 et 6 novembre 2015 de 9h à 17h  
Espace Accacias, Hellemmes (Lille)

## Les droits culturels : des propositions concrètes pour le pouvoir d'agir

Développer le pouvoir d'agir, c'est reconnaître et renforcer les capacités individuelles et collectives des personnes. Cela suppose la reconnaissance des savoirs existants et le développement de nouveaux savoirs: tous ceux qui sont nécessaires pour agir de façon libre et responsable pour soi et pour autrui. Les droits culturels définissent précisément les droits aux savoirs, avec les libertés et responsabilités que cela implique. Ces droits permettent un réel effet de levier sur le développement social.

Le département du Nord est engagé dans la démarche Paideia aux côtés de plusieurs départements depuis 2013. Les travaux engagés ont permis de faire émerger de nombreuses propositions qui permettent de relier la prise en compte des droits culturels et le développement du pouvoir d'agir dans les dispositifs, les pratiques et les politiques départementales.

Avec ces travaux, les départements ont engagé la traduction de l'article 103 de la nouvelle loi d'organisation territoriale (NOTRe), « La responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'État, dans le respect des droits culturels...».

Ces analyses, propositions et recommandations seront mises en débat et enrichies lors de ce nouveau séminaire interdépartemental organisé à l'invitation du Département du Nord avec les autres départements engagés dans la démarche.

En 2015, le Nord a réuni des groupes de travail dans un processus d'observation et d'évaluation de leurs pratiques au regard des droits culturels sur de nombreux chantiers thématiques : évaluation des projets, conférence familiale en protection de l'enfance, droits culturels en institution, politique de la ville, création d'espace culturel numérique collaboratif, circuits courts culturels, mémoire et le patrimoine vivant, contrat d'engagement réciproque (CER) dans le cadre du RSA, informations préoccupantes en protection de l'enfance (IP), projet pour l'enfant (PPE), accueil en UTPAS, relation bénévoles-salariés/professionnels-amateurs...

🗨 Renseignements : Direction de la culture, Ludovic Vandevyvere  
tél. 03 59 73 81 65 - ludovic.vandevyvere@lenord.fr

📄 [www.droitsculturels.org/paideia](http://www.droitsculturels.org/paideia)

📅 Inscription libre avant le 29 octobre 2015 sur  
[www.droitsculturels.org/paideia4d/nord-nov2015](http://www.droitsculturels.org/paideia4d/nord-nov2015)



avec le soutien de



### Programme jeudi 5 novembre

- 9h accueil
- 9h30 **Ouverture**  
Introduction du Département du Nord, présentation de Paideia et du programme du séminaire
- 9h45 **Qu’est ce que le pouvoir d’agir ?** Intervenant en cours
- 10h **Les capacités culturelles dans le pouvoir d’agir**, par Patrice Meyer-Bisch, philosophe
- 10h15 **Questionnements sur le développement des capacités et échanges**
- 11h00 Pause
- 11h20 **Suite des interventions et échanges**
- 12h30 Déjeuner
- 14h **Forum sur les chantiers du Nord : enjeux, problématiques et propositions**  
Présentation des 4 villages  
Choix d’un village et circulation libre, discussion avec les porteurs de chantiers

A – Pouvoir prendre en compte les capacités culturelles des acteurs impliqués dans un conflit	C – Pouvoir faire commun en prenant en compte les singularités des expériences personnelles
Thèmes abordés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférence familiale</li> <li>• Projet pour l’enfant</li> <li>• Informations préoccupantes</li> <li>• Santé et périnatalité</li> </ul>	Thèmes abordés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mémoire et patrimoine vivant</li> <li>• Circuits courts culturels</li> <li>• Espace numérique collaboratif</li> </ul>
B – Pouvoir accueillir les personnes dans leur singularité au sein d’une institution et qu’elles y trouvent leur place	D – Pouvoir mobiliser les capacités et ressources des personnes dans des statuts asymétriques
Thèmes abordés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Droits culturels en institutions, personnes âgées et personnes handicapées</li> <li>• Accueil en UTPAS</li> <li>• Les enfants à haut potentiel intellectuel en situation de placement</li> </ul>	Thèmes abordés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique de la ville</li> <li>• Contrat d’engagement réciproque dans le RSA</li> <li>• Bénévoles-professionnels</li> </ul>

- 15h **Conseil du village**  
Problématiques et propositions en débat
- 16h Pause
- 16h20 **Partage des questionnements des villages** au regard du pouvoir d’agir et des droits culturels  
Proposition de méthode pour la journée du lendemain
- 17h Fin

## Programme vendredi 6 novembre

---

- 9h Accueil café
- 9h15 **Présentation de la méthode des ateliers**  
En quoi les propositions permettent le renforcement des capacités des personnes et des organisations ?  
Échanges
- 9h45 **Enrichissement des propositions au regard des droits culturels** et de la dimension culturelle des autres droits de l'homme – ateliers par villages
- 11h15 Pause
- 11h30 **Finalisation d'un document de propositions** par village
- 12h30 Déjeuner
- 14h00 **Lecture collective des propositions et émergence des axes communs**
- 15h **Ateliers sur les axes choisis**  
Propositions générales
- 16h **Temps de partage et conclusion**
- 17h Fin

## Des collectivités engagées depuis 2012

Paideia est une démarche d'analyse des politiques publiques au regard des droits culturels initiée fin 2012 par Réseau culture 21 et l'Institut Interdisciplinaire d'Éthique et des Droits de l'Homme (IIEDH), en partenariat avec des départements français: l'Ardèche, la Gironde, le Nord et le Territoire de Belfort engagés depuis fin 2012, la Manche depuis mars 2014. En 2014, L'Allier et le Puy-de-Dôme, et plus récemment le Cantal et la Haute-Loire, ont rejoint le groupe de travail dans une dynamique interdépartementale et régionale, soutenue par le Transfo, l'Agence culturelle régionale d'Auvergne. D'autres départements participent ponctuellement comme les Bouches-du-Rhône depuis fin 2013.

Cette recherche-action permet de développer un large mouvement participatif d'observation et d'évaluation des politiques publiques au regard des droits culturels. Depuis trois ans, des équipes intersectorielles ont collecté puis analysé plus de 200 cas d'école dans les départements mobilisant plus de 5000 personnes dans le cadre de 50 rencontres départementales et interdépartementales. Ces travaux apportent un éclairage plus précis et opérationnel sur la transversalité des facteurs culturels dans les missions territoriales. Ils permettent d'identifier de nouvelles possibilités d'actions en synergie à intégrer aux politiques publiques départementales.

Le programme 2015 permet de poursuivre les 4 chantiers ouverts en 2014 afin d'approfondir les observations interdépartementales de manière thématique (développement social local, ressources, mémoires, éducation-jeunesse) et de développer des recommandations stratégiques en matière de politiques publiques. Un nouveau chantier générique sur la création se développe depuis le mois de mai 2015.

La démarche soutient également la formation continue de nouveaux agents dans les collectivités engagées aux côtés d'autres acteurs territoriaux pour construire ensemble une nouvelle culture de l'action publique et développe des chantiers expérimentaux concrets dans toutes les politiques départementales.

**[www.droitsculturels.org/paideia](http://www.droitsculturels.org/paideia)**

Avec :



L'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme (IIEDH) est un institut interfacultaire de droit public, de recherche, recherche-action et enseignement dont la mission interne est de rendre accessible à chaque étudiante et étudiant de l'Université de Fribourg l'éthique et les droits humains durant son parcours. Depuis 1998, une Chaire UNESCO pour les droits de l'homme et la démocratie a été attribuée à la chaire de droit constitutionnel de langue française, dans le cadre des activités de l'Institut. La mission de cette Chaire consiste à développer la recherche, mais aussi l'enseignement, en lien avec le réseau mondial des Chaires UNESCO, et de développer en Suisse les valeurs de la démocratie et des droits de l'homme.

Afin de développer en réseau les recherches sur les droits culturels, l'IIEDH a créé en 2004 l'Observatoire de la diversité et des droits culturels comme programme de recherche lié à de nombreux partenaires. L'Observatoire dispense de nombreuses formations d'introduction aux droits culturels, en lien avec les questions de pauvreté, de violence, de développement durable et de citoyenneté. Patrice Meyer-Bisch, philosophe, coordonne l'institut et anime l'Observatoire.

### **Patrice Meyer-Bisch**

Philosophe, coordonnateur de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme (IIEDH) et de la Chaire Unesco pour les droits de l'homme et la démocratie, Université de Fribourg, Patrice Meyer-Bisch est le fondateur de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels (programme de l'IIEDH) et le coordinateur du groupe de Fribourg, auteur de la Déclaration sur les droits culturels (2007). Il mène des recherches d'observation/action dans plusieurs pays en Europe, en Afrique de l'Ouest et au Maghreb. Son enseignement porte sur l'ensemble des droits de l'homme dans leurs rapports au politique et à l'économie, en particulier les droits culturels et les droits économiques.

[patrice.meyer-bisch@unifr.ch](mailto:patrice.meyer-bisch@unifr.ch)

### **Johanne Bouchard,**

Diplômée d'un master en anthropologie sociale, spécialisation en droits économiques sociaux et culturels, Johanne est collaboratrice scientifique à l'Observatoire de la diversité et des droits culturels, programme de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme depuis 2008. Chargée de projets dans le cadre de divers partenariats, elle s'occupe en particulier du programme de recherche sur les observations contrastées, incluant la démarche Paideia, et du projet analysant l'intersectionnalité des violations des droits humains et les discriminations multiples dans le travail des mécanismes onusiens des droits humains. Elle travaille à l'organisation des colloques, conférences et présentations de l'Observatoire, contribue aux autres recherches, notamment sur l'approche basée sur les droits de l'homme et l'éthique du développement, et assiste la coordination de l'Institut pour la recherche de fonds et les publications. Depuis janvier 2015, elle a rejoint à temps partiel le bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme comme soutien à la procédure spéciale dans le domaine des droits culturels.

[johanne.bouchard@unifr.ch](mailto:johanne.bouchard@unifr.ch)

# réseau culture 21

Association indépendante créée en 2009, Réseau culture 21 se donne comme principaux objectifs de sensibiliser aux enjeux culturels du développement durable, d'identifier et de rendre visibles les acteurs et les démarches actives sur ces enjeux sur le territoire et de favoriser la coopération et l'échange de pratiques. À travers la promotion de démarches participatives, il encourage le décloisonnement du secteur culturel et souhaite favoriser la prise en compte de la transversalité de la culture dans les autres politiques publiques.

Réseau culture 21 a entamé depuis 2011 une collaboration avec l'Institut Interdisciplinaire d'Éthique et des Droits de l'Homme (IIEDH) de l'Université de Fribourg et son Observatoire de la diversité et des droits culturels coordonné par Patrice Meyer-Bisch. Cette collaboration donne lieu à plusieurs projets autour des droits culturels, dont le programme Paideia développé à l'échelon local, national et international.

## **Christelle Blouët, coordinatrice du Réseau culture 21**

Diplômée d'un master de direction de projets culturels, Christelle est fondatrice et coordinatrice du Réseau culture 21. Elle en porte l'initiative dès 2009 après la rédaction d'un mémoire consacré à la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture en France. Dans ce cadre, elle anime de nombreuses démarches d'information et de formation visant à promouvoir une approche transversale de la culture, fondée sur des processus démocratiques et participatifs qui développent la prise en compte de la diversité culturelle et des droits culturels. Elle coordonne depuis 2012 le programme Paideia en France en partenariat avec l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de l'Université de Fribourg.

[christelleblouet@reseauculture21.fr](mailto:christelleblouet@reseauculture21.fr)

## **Irene Favero, chargée de mission du Réseau culture 21**

Diplômée d'un master d'économie de la culture, Irene a été chargée de projets au sein d'associations anglaises, françaises et brésiliennes opérant auprès des personnes en situation de pauvreté culturelle. La rencontre avec l'Agenda 21 de la culture et l'intérêt pour les démarches faisant de la culture un élément central du développement - humain et durable - l'ont amené à contribuer au développement du Réseau culture 21. Pour le Réseau, elle s'occupe notamment de l'émergence, la restitution et la capitalisation des ressources et des expériences. Elle s'intéresse au lien entre communs et droits culturels et participe à la mise en place d'une École des communs.

[irenefavero@reseauculture21.fr](mailto:irenefavero@reseauculture21.fr)

## **Anne Aubry, chargée de mission du Réseau culture 21**

Anne est titulaire d'une Maîtrise de philosophie à l'Université Lyon III et d'un Master 2 Ingénierie de projet, action communautaire et territoires à l'UJM de Saint-Etienne. Elle est actuellement doctorante en sociologie et anthropologie politique au Centre Max Weber. Membre d'une recherche-action sur les pratiques interculturelles au CCO de Villeurbanne, il devient son terrain de recherche afin d'étudier une économie morale mise à l'épreuve du temps. Impliquée depuis son lancement dans le programme Paideia, elle coordonne le groupe de travail de la région lyonnaise sur les droits culturels avec le CCO et Culture pour tous (2012-2014). En janvier 2015, elle rejoint Réseau culture 21 et l'Observatoire de l'Université de Fribourg (IIEDH) pour collaborer à l'ensemble de la démarche.

[anneaubry@reseauculture21.fr](mailto:anneaubry@reseauculture21.fr)